

LE FONDS BUILDING BRIGHTER FUTURES

Le Fonds Building Brighter Futures a pour objectif d'offrir directement une aide financière aux adultes autistes de l'Ontario, en remboursant les montants qu'ils ont dépensés pour participer davantage à la vie communautaire.

Il sera possible de demander un remboursement des frais engagés pour des programmes de loisir ou de développement des compétences, pour des activités de répit, des services de soutien professionnels, des frais de scolarité ou d'autres solutions créatives se rattachant à l'élaboration de plans de vie pour les adultes autistes.

Si le tirage au sort favorise votre demande, vous devrez produire des reçus pour l'argent déjà dépensé, jusqu'à concurrence de 500 \$. La date des reçus doit se situer entre le 1er janvier 2024 et le 30 septembre 2024.



QUI

Les adultes autistes sont admissibles à recevoir le Fonds.

QUOI

Un fonds de remboursement (et non d'une bourse d'études ou d'une subvention).

OÙ

Le Fonds est mis à la disposition des adultes autistes de l'Ontario.

QUAND

La date limite pour présenter une demande pour le 31 juillet 2024.

POURQUOI

Vous avez droit à un remboursement pour les articles, services et expériences, jusqu'à concurrence de 500 \$.

COMMENT

Postuler en ligne avec une copie du diagnostic établi par un professionnel de la santé.

Visitez autismontario.com/fr/BBFF pour présenter votre demande!